

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUConseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents	20		
Nombre de suffrages exprimés	24		
VOTES : Contre	0	Pour	24
Date de convocation :	04/12/2025		

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire.

Objet : Remplacement portails de la gendarmerie (brigade et familles)

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023-01 : Virement à la section d'investissement		12 192.00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investisseme		12 192.00 €		
R 75822-551 : Prise en charge déficit budget annexe				12 192.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante				12 192.00 €
Total		12 192.00 €		12 192.00 €
INVESTISSEMENT				
D 21351-551 : Terrain Gendarmerie		12 192.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		12 192.00 €		
R 021-01 : Virement de la section de fonctionnement				12 192.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnn				12 192.00 €
Total		12 192.00 €		12 192.00 €
Total Général		24 384.00 €		24 384.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Madame Sophie RADREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/12/2025 et de la publication le 28/12/2025.

A Bavans, le 28/12/2025.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

Envoyé en préfecture le 28/12/2025
Reçu en préfecture le 28/12/2025
Publié le
ID : 025-212500482-20251210-DM1BATLOC2025-BF

Berger
Levrault

